Ébauche du profil de la municipalité de Creighton, en Saskatchewan

APM-REP-06144-0055

INTRODUCTION

Ce profil de la municipalité de Creighton a été dressé dans le cadre de la participation de cette collectivité au programme *En savoir plus* de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Ce programme est offert aux collectivités qui ont manifesté l'intérêt d'explorer et, potentiellement, d'accueillir le projet de la Gestion adaptative progressive (GAP), qui comprend la construction d'un dépôt géologique en profondeur et d'un centre d'expertise aux fins du plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.

Le présent document réunit des informations sur la collectivité, son histoire, ses aspirations et ses conditions de vie récentes. Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas une évaluation en aucune sorte; elles ont plutôt pour but de brosser un portrait actuel de la collectivité. Ce portrait peut servir de point de départ à des discussions au sein de la collectivité concernant la façon dont d'éventuels projets pourraient être mis en œuvre dans la collectivité et concernant la mesure dans laquelle un projet pourrait contribuer au bien-être à long terme de la collectivité, y compris le projet de la Gestion adaptative progressive. Le projet de la Gestion adaptative progressive ne sera mis en œuvre que dans une collectivité qui aura déterminé, après mûre réflexion, que le projet est susceptible de contribuer à son bien-être et, après qu'une série d'études détaillées aura été réalisée pour confirmer la sûreté et le caractère approprié d'un site, aura exprimé son consentement éclairé à l'hébergement du projet. Au fil du temps, les collectivités de la région environnante devront également participer au processus d'apprentissage.

Ce profil est conçu de manière à décrire les caractéristiques de la collectivité en fonction de cinq aspects différents :

- L'aspect humain : les compétences, les connaissances et les services essentiels qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect économique : les ressources monétaires ou financières qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect de l'infrastructure : l'infrastructure physique de base qui contribue au bien-être de la collectivité;
- L'aspect social : les activités sociales et communautaires auxquelles participent les citoyens ainsi que les ressources utilisées qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect de l'environnement naturel : la nature et l'environnement naturel importants pour le bien-être de la collectivité.

Dans ce document, le terme « capital » est utilisé pour désigner les caractéristiques de la collectivité, cela à fin de mettre en relief leur importance et de préparer le terrain pour une discussion élargie et holistique sur les façons dont la collectivité pourrait être touchée par le projet de la Gestion adaptative progressive ou par d'autres projets d'envergure que la collectivité pourrait vouloir considérer. Cette discussion sur les caractéristiques de la collectivité

qui contribuent à la vie de ses résidents pourra aussi aider la collectivité à relever d'autres aspects importants qui devraient également être considérés.

Les informations et les données utilisées pour établir ce profil ont été colligées à partir d'une combinaison de sources, notamment :

- de documents et de statistiques auxquels le public a accès;
- de données et d'informations fournies par la collectivité;
- de constats découlant de discussions avec le comité de liaison communautaire et d'entretiens avec les dirigeants de la collectivité;

Bien que ce profil fasse référence à d'autres collectivités de la région, ces références n'ont pour but que de compléter le profil et de fournir un contexte aux discussions.

Le programme *En savoir plus* de la SGDN vise à promouvoir la collaboration et le partage de savoirs entre la SGDN et la collectivité à tous les stades de réflexion et de décision. Les efforts de la SGDN pour mieux connaître et comprendre la collectivité, ses aspirations et ses conditions de vie actuelles se poursuivront pendant toute la durée de la participation de la municipalité de Creighton au programme *En savoir plus*.